

Rapport d'étape : inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Forêt domaniale, printemps 2025

RÉSUMÉ :

L'intervention décrite dans le présent rapport a pour objectif l'évaluation du potentiel archéologique associé à l'occupation autochtone et eurocanadienne dans le secteur d'étude, dans le cadre du projet éolien Forêt domaniale. Cette démarche inclut la vérification du potentiel archéologique par la réalisation de sondages manuels et d'une inspection visuelle, le tout pour prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine enfoui. Elle vise également à évaluer l'état des sols, à réaliser des relevés de profils stratigraphiques et à formuler des recommandations selon les résultats obtenus. Le présent rapport d'étape présente les résultats obtenus à l'issue de la seconde phase de l'inventaire archéologique, réalisée du 5 au 13 mai 2025. Une première intervention archéologique avait été complétée le 25 novembre 2024 à l'endroit des zones AU-1A et AU-1B et le rapport d'étape associé a été dûment transmis en décembre 2024. En conclusion, l'inventaire effectué n'a révélé aucun élément significatif et aucune expertise archéologique complémentaire n'est jugée nécessaire dans les limites des deux zones inventoriées. Par contre, le potentiel est toujours réel en marge des zones expertisées, notamment sur les rives de la rivière aux Perdris. Si des travaux sont effectués en dehors des limites des zones AU-1C et AU-1D, il est primordial d'effectuer des inventaires archéologiques supplémentaires avant ceux-ci.

MANDAT

Quatre zones à potentiel archéologique sont situées dans l'étendue des travaux projetés par le projet éolien Forêt domaniale dans la MRC de Montmagny (figure 1). Le mandat de l'automne 2024 consistait en la réalisation d'un inventaire archéologique sur deux de ces zones (AU-1A et AU-1B), lesquelles étaient jugées prioritaires, tandis que les deux dernières zones (AU-1C et AU-1D) ont fait l'objet d'un inventaire au printemps 2025. Ce présent rapport concerne l'intervention du printemps 2025 à l'endroit des zones AU-1C et AU-1D¹. L'archéologue chargé de terrain (Simon Paquin) a été accompagné de trois archéologues de terrain (Étienne Corbeil, Antoine Lepage et Andréanne Chouinard) pour la durée de l'intervention. Deux représentants de la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag (Jolyane Saule et Samuel Leclerc) ont aussi participé à l'intervention les 6 et 9 mai 2025. L'intervention a eu lieu du 5 au 13 mai 2025. L'objectif de l'intervention était d'investiguer le patrimoine archéologique du secteur, suivant les recommandations de trois études de potentiel archéologique (Artéfactuel 2022; Pintal 2023; PNWW 2024). Cette intervention visait également à évaluer l'état des sols à différents endroits dans les secteurs ciblés, à documenter la stratigraphie (par des photographies et croquis avec points d'altitude), ainsi qu'à émettre des recommandations relatives aux résultats.

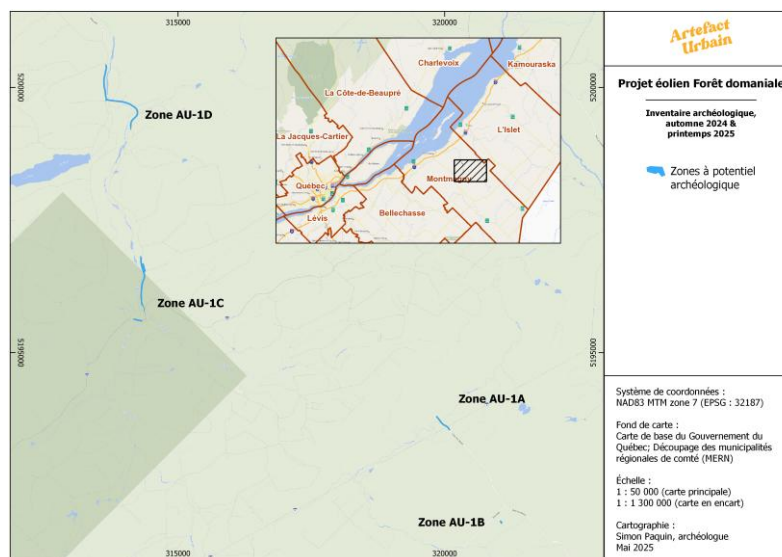


Figure 1. Zones à potentiel archéologique, réparties sur le territoire de la MRC de Montmagny. Les zones AU-1A et AU-1B ont été inventoriées à l'automne 2024 et les zones AU-1C et AU-1D au printemps 2025.

¹ Un précédent rapport d'étape a été transmis en décembre 2024, lequel concerne les zones inventoriées en 2024 (AU-1A et AU-1B).

MÉTHODOLOGIE

Comme l'objectif global de l'intervention ciblait la compréhension du potentiel archéologique au sein de deux zones, ainsi que la profondeur des données enfouies potentielles, l'approche préconisée sur le terrain a été l'inventaire archéologique. Aucun site archéologique n'a été touché par cette intervention. Cette dernière, toujours effectuée sur le même permis de recherche archéologique que l'intervention de l'automne 2024, a conservé le numéro d'opération 1 (AU-1) à des fins d'enregistrement selon le système Tikal. Chacun des secteurs a ensuite été nommé selon une sous-opération : AU-1C et AU-1D.

L'inventaire archéologique consiste en la réalisation de sondages manuels systématiques et une inspection visuelle des zones à potentiel. Advenant la découverte d'artéfacts ou autres éléments d'intérêts, ces derniers sont alors enregistrés selon leur niveau naturel et leur profondeur au sein des sondages réalisés. L'ensemble des données (coordonnées des sondages ou d'autres éléments d'intérêt, photographies, profils stratigraphiques et notes) sont consignées par le chargé de terrain sur une tablette électronique (*Samsung – Tab Active 3*) et dans un carnet de notes papier.

Plus spécifiquement, les sondages manuels présentent des dimensions de 0,30 m sur 0,30 m, puis une profondeur maximale de 0,50 m. Ceux-ci sont espacés à tous les 10 m au sein des zones à potentiel. Les sédiments des 20 premiers centimètres de chaque sondage sont tamisés à l'aide de tamis à maille ¼ de pouce. Les sondages sont par la suite remblayés et tapés.

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

Sous-opération AU-1C

La sous-opération AU-1C représente une zone boisée qui longe, dans sa portion sud, le chemin de la Rexfor Estate, puis dans sa portion nord un chemin sans désignation. La zone est située dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (portion sud) et de Cap-Saint-Ignace (portion nord). La zone est aussi suivie, à l'ouest, par la rivière aux Perdrix, laquelle traverse même directement la zone à l'extrémité sud de celle-ci. Il s'agit d'une rivière plausiblement canotable, quoique la circulation sur celle-ci aurait pu être limitée par la présence de nombreux blocs erratiques parsemés sur son lit (figure 2). Au total, 205 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone AU-1C est qualifié de faible à moyen et est caractérisé par la proximité de la rivière aux Perdrix, par un drainage inadéquat (portion sud) à adéquat (portion nord) et par une topographie adéquate.



Figure 2. Rivière aux Perdrix, vue vers le sud (photographie AU24-016_PNWW-031).

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage AU-1C-075 (figure 3). Il s'agit d'une litière brune et racineuse (60%) suivie d'un humus de limon argileux noir brun et meuble avec des pierres (40%; calcaire et grès; 80%

2-5 cm; 20% 5-10 cm) et des racines (10%). Sous l'humus est observée une couche de limon gris compact et mince (5 cm) avec un peu de racines (1%) suivie d'une couche de limon sableux orangé et compact avec des pierres (10%; calcaire et grès; 100% 2-5 cm) et des racines (1%).



Figure 3. Paroi ouest du sondage AU-1C-075 (photographie AU24-016_PNWW-027).

Quelques témoins ont été observés en surface, et dans la litière ou l'humus de certains sondages : du verre, du plastique, un fragment de ceinture de cuir et des cannages. La présence de ces témoins est cohérente avec la proximité du chemin et l'utilisation de la zone pour la chasse ou d'autres activités forestières. Un mirador utilisé pour la chasse a d'ailleurs été relevé dans la portion nord de la zone (figure 4). En raison de la topographie bosselée de la zone et de la présence de nombreux blocs erratiques observés à son endroit, la majorité des sondages ont été arrêtés sur des blocs de pierre atteints entre 10 et 45 cm sous la surface. Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de bien archéologique paléohistorique de la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant pour la bande de terre qui sépare la zone AU-1C et la rivière aux Perdrix à l'ouest. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux à cet endroit, de procéder à un nouvel inventaire archéologique dans ce secteur.



Figure 4. Mirador dans la zone AU-1C, vue vers le nord (photographie AU24-016_PNWW-042).

Sous-opération AU-1D

La sous-opération AU-1D est une bande de terre boisée dans la municipalité de Cap-Saint-Ignace disposée de part et d'autre d'un chemin sans désignation pour sa portion sud, et le long de la route Collin pour la portion nord. Au total, 257 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la sous-opération AU-1D a été qualifié de moyen à fort selon la proximité de confluences de rivières, mais aussi selon un drainage et une topographie adéquats à l'établissement humain. À cet effet, la rivière aux Perdrix longe la zone AU-1D sur toute sa longueur en plus de la traverser à proximité de l'endroit où le chemin Collin et le chemin sans désignation se croisent.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec la séquence podzolique relevée dans le sondage AU-1D-402 (figure 5). Il s'agit d'une litière brune et racineuse (10%) suivie d'un niveau de limon noir meuble (horizon Ah) avec des racines (10%). Ensuite, le niveau relevé est un sable limoneux gris orangé meuble avec des pierres (15%; granitiques et grès; 20% 2-5 cm; 80% 5-10 cm) et des racines (2%). Puis, le dernier niveau relevé est un sable limoneux orangé foncé de peu à moyennement compact avec des pierres (10%; granitiques et grès; 80% 5-10 cm; 20% > 10 cm) et des racines (2%).



Figure 5. Paroi nord du sondage AU-1D-402 (photographie AU24-016_PNWW-073).

Comme pour la zone AU-1C, la topographie bosselée de la zone AU-1D et de la présence de nombreux blocs erratiques observés à son endroit font en sorte que la majorité des sondages ont été arrêtés sur des blocs de pierre atteints entre 10 et 45 cm sous la surface. Au final, aucun vestige d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de bien archéologique paléohistorique de la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant pour la bande de terre qui sépare la zone AU-1D et la rivière aux Perdrix à l'ouest (dans la portion sud) et à l'est (dans la portion nord). Il est primordial, dans l'éventualité de travaux ayant des impacts plus larges que la zone définie, de procéder à un nouvel inventaire archéologique plus près de la rivière.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Bien que les secteurs à l'étude présentaient un potentiel d'occupation paléohistorique, l'inventaire archéologique effectué en mai 2025 s'est avéré négatif. Les données recueillies lors de l'intervention de terrain permettent d'infirmer la présence d'éléments d'intérêt archéologique dans l'aire des travaux projetés. Ainsi, nous ne recommandons pas d'intervention archéologique supplémentaire à l'endroit des zones d'étude AU-1A à AU-1D et les travaux peuvent donc s'effectuer sans contrainte. Néanmoins, le potentiel archéologique paléohistorique est toujours présent le long de la rivière aux Perdrix. Si des travaux sont effectués en dehors des limites des zones ici présentées, des inventaires archéologiques supplémentaires devront être réalisés.

En conclusion, dans l'ensemble, les quatre secteurs à l'étude (AU-1A à AU-1D) ont été expertisés archéologiquement et se sont avérés exempts d'élément significatif. Aucune expertise archéologique complémentaire n'est jugée nécessaire dans les zones inventoriées liées au projet éolien Forêt domaniale.

Simon Paquin, archéologue responsable de l'intervention
Service du patrimoine et de l'archéologie
Artefact urbain inc.

Documents cités :

Artéfactuel 2022. *Étude de potentiel archéologique de la MRC de Montmagny*. Document inédit, MRC de Montmagny.

Pintal, J.-Y. 2023. *Projet de parc éolien Forêt domaniale – Étude de potentiel archéologique*. Document inédit, PESCA Environnement.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW) 2024. *Étude de potentiel archéologique, projet éolien de la Forêt domaniale, juillet 2024*. Document inédit.